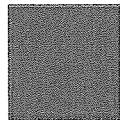
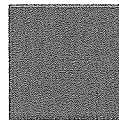
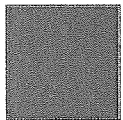
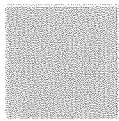
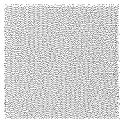
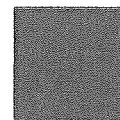


S.H.I.N.
50 BOULEVARD VICTOR HUGO
06000 NICE
0493164100

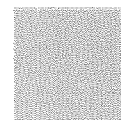


Etats Comptables et Fiscaux

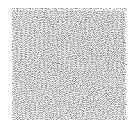
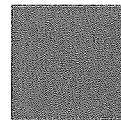
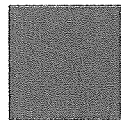
31/12/2022



Service comptable
50 Boulevard Victor Hugo
06000 NICE
Téléphone : 0493164165



Bilan



Bilan Actif

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	33 547	25 604	7 943	7 943
Fonds commercial	427 093		427 093	427 093
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	460 640	25 604	435 036	435 036
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	4 474 000		4 474 000	4 474 000
Constructions	21 236 404	10 272 486	10 963 918	11 346 000
Installations techniques, matériel et outillage industriel	788 975	697 901	91 074	107 817
Autres immobilisations corporelles	823 253	618 259	204 994	138 006
Immobilisations en cours	137 959		137 959	235 453
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	27 460 591	11 588 646	15 871 945	16 301 276
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 525		1 525	1 525
Prêts				
Autres immobilisations financières	125		125	125
TOTAL immobilisations financières :	1 650		1 650	1 650
ACTIF IMMOBILISÉ	27 922 881	11 614 250	16 308 631	16 737 962
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	214 465		214 465	125 770
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	32 784		32 784	31 040
TOTAL stocks et en-cours :	247 249		247 249	156 809
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	40 896		40 896	
Créances clients et comptes rattachés	121 270		121 270	59 060
Autres créances	199 332		199 332	355 447
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	361 499		361 499	414 506
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	806 094		806 094	792 142
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	806 094		806 094	792 142
ACTIF CIRCULANT	1 414 841		1 414 841	1 363 458
Frais d'émission d'emprunts à étaler	23 012		23 012	25 441
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	29 360 734	11 614 250	17 746 484	18 126 860

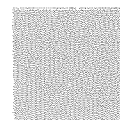
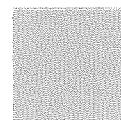
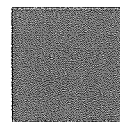
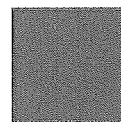
Bilan Passif

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 995 120	1 995 120	1 995 120
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	244 257	244 257
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	12 626 735	12 626 735
Réserve légale	199 512	199 512
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	818 992	818 992
Report à nouveau	(2 166 869)	(1 927 578)
Résultat de l'exercice	271 374	(239 291)
TOTAL situation nette :	13 989 121	13 717 747
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	13 989 121	13 717 747
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 852 602	3 684 977
Emprunts et dettes financières divers	2 760	2 760
TOTAL dettes financières :	2 855 362	3 687 737
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	47 494	41 803
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	291 381	192 547
Dettes fiscales et sociales	533 461	477 968
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	29 665	
TOTAL dettes diverses :	854 507	670 515
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		9 060
DETTES	3 757 363	4 409 114
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	17 746 484	18 126 860

Détail des comptes



Détail des Comptes

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 25/05/23

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation En valeur	Variation En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets et droits similaires	33 547,04 EU	25 604,01 EU	7 943,03 EU	7 943,03 EU	0,00 EU	
2050000 CONCESS. & DROITS SIM.B	14 531,77 EU		14 531,77 EU	14 531,77 EU		
2051000 Licences	19 015,27 EU		19 015,27 EU	19 015,27 EU		
2805000 Amort. conc. & dts simil.		25 604,01 EU	-25 604,01 EU	-25 604,01 EU		
Fonds commercial	427 092,96 EU		427 092,96 EU	427 092,96 EU	0,00 EU	
2070000 FOND COMMERCIAL	427 092,96 EU		427 092,96 EU	427 092,96 EU		
Immobilisations corporelles						
Terrains	4 474 000,00 EU		4 474 000,00 EU	4 474 000,00 EU	0,00 EU	
2115100 TERRAINS Ensemb. immobil.	31 448,71 EU		31 448,71 EU	31 448,71 EU		
2115106 REEVALUATION TERRAIN S	2 882 195,48 EU		2 882 195,48 EU	2 882 195,48 EU		
2115107 REEVALUATION TERRAIN VI	260 355,81 EU		260 355,81 EU	260 355,81 EU		
2115810 TERRAIN HOTEL GOUNOD	190 561,27 EU		190 561,27 EU	190 561,27 EU		
2115811 REEVALUATION TERRAIN G	1 109 438,73 EU		1 109 438,73 EU	1 109 438,73 EU		
Constructions	21 236 403,99 EU	10 272 485,65 EU	10 963 918,34 EU	11 346 000,00 EU	-382 081,66 EU	-3,37
2131000 Batiments	820 529,44 EU		820 529,44 EU	820 529,44 EU		
2131001 REEVALUATION CONSTRU	5 340 000,00 EU		5 340 000,00 EU	5 340 000,00 EU		
2131002 REEVALUATION CONSTRU	653 586,52 EU		653 586,52 EU	653 586,52 EU		
2131300 Villa Fleur de Nice 1er Etage	43 851,42 EU		43 851,42 EU	43 851,42 EU		
2131400 Villa Fleur de Nice 2ème Etage	33 120,53 EU		33 120,53 EU	33 120,53 EU		
2131600 Villa Fleur de Nice RDC	79 142,93 EU		79 142,93 EU	79 142,93 EU		
2131810 CONSTRUCTION HOTEL G	1 715 051,45 EU		1 715 051,45 EU	1 715 051,45 EU		
2131811 REEVALUATION CONSTRUC	741 397,99 EU		741 397,99 EU	741 397,99 EU		
2135000 Inst. gén. agencem. hébergem	7 254 085,63 EU		7 254 085,63 EU	6 931 645,69 EU	322 439,94 EU	4,65
2135001 REEVALUATION AGENCEM	813 341,77 EU		813 341,77 EU	813 341,77 EU		
2135002 REEVALUATION AGENCEM	438 400,00 EU		438 400,00 EU	438 400,00 EU		
2135003 REEVALUATION AGENCEM	388 018,61 EU		388 018,61 EU	388 018,61 EU		
2135100 Agencements à caractère fonc	1 666 515,96 EU		1 666 515,96 EU	1 666 515,96 EU		
2135200 Agencements Autres	1 249 361,74 EU		1 249 361,74 EU	1 147 600,60 EU	101 761,14 EU	8,87
2813001 amort.reeval. construction Spl		199 784,22 EU	-199 784,22 EU		-199 784,22 EU	
2813100 Amort. Hôtel Splendid		820 529,44 EU	-820 529,44 EU		-820 529,44 EU	
2813130 Amort. Villa Fleur de Nice 1er		43 851,42 EU	-43 851,42 EU		-43 851,42 EU	
2813140 Amort. Villa Fleur de Nice 2èm		32 571,76 EU	-32 571,76 EU		-31 845,46 EU	-2,28
2813160 Amort. Villa Fleur de Nice RDC		78 802,81 EU	-78 802,81 EU		-76 404,52 EU	-3,14
2813180 Amortissement Constructions		1 715 051,45 EU	-1 715 051,45 EU		-1 646 449,44 EU	-4,17
2813181 REEVALUATION CONSTRU		24 713,02 EU	-24 713,02 EU		-24 713,02 EU	
2813500 Amort. Agcmt Hébergement		4 913 307,05 EU	-4 913 307,05 EU		-322 045,25 EU	-7,01
2813501 amort.reeval agencement Splé		80 091,50 EU	-80 091,50 EU		-80 091,50 EU	
2813502 amort.reeval agencement villa		29 226,81 EU	-29 226,81 EU		-29 226,81 EU	
2813510 Amort. Agcmt Caractère Fonci		1 620 897,92 EU	-1 620 897,92 EU		-1 602 290,75 EU	-1,16
2813520 Amort. Agcmt Autres		713 658,25 EU	-713 658,25 EU		-653 570,08 EU	-9,19
Inst. tech., matériel et out. Industriels	788 975,18 EU	697 900,86 EU	91 074,32 EU	107 817,45 EU	-16 743,13 EU	-15,53
2154000 Matériel industriel	788 975,18 EU		788 975,18 EU	780 740,89 EU	8 234,29 EU	1,05
2815400 Amortissements Matériel		697 900,86 EU	-697 900,86 EU		-672 923,44 EU	-3,71
Autres immobilisations corporelles	823 252,93 EU	618 259,24 EU	204 993,69 EU	138 006,04 EU	66 987,65 EU	48,54
2183000 Matériel de bureau & infor.	112 953,73 EU		112 953,73 EU	100 926,33 EU	12 027,40 EU	11,92
2184000 Mobilier	710 299,20 EU		710 299,20 EU	628 194,25 EU	82 104,95 EU	13,07
2818300 Amortsmts Mat. Bureau Inform		80 353,57 EU	-80 353,57 EU		-71 239,34 EU	-12,79
2818400 Amortsmts Mobilier		537 905,67 EU	-537 905,67 EU		-519 875,20 EU	-3,47
Immobilisations en cours	137 958,82 EU		137 958,82 EU	235 452,76 EU	-97 493,94 EU	-41,41
2315000 IMMOS EN COURS AGENC	137 958,82 EU		137 958,82 EU	235 452,76 EU	-97 493,94 EU	-41,41
Immobilisations financières						
Autres titres immobilisés	1 525,00 EU		1 525,00 EU	1 525,00 EU	0,00 EU	
2718000 SOUSCRIP CAPITAL CREDIT	1 525,00 EU		1 525,00 EU	1 525,00 EU		
Autres immobilisations financières	125,11 EU		125,11 EU	125,11 EU	0,00 EU	
2751000 Dépôts versés PARLONIAM	125,11 EU		125,11 EU	125,11 EU		
TOTAL (II)	27 922 881,03 EU	11 614 249,76 EU	16 308 631,27 EU	16 737 962,35 EU	-429 331,08 EU	-2,57

Détail des Comptes

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 25/05/23

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation En valeur	Variation En %
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Matières premières, approvisionnements	214 464,91 EU		214 464,91 EU	125 769,89 EU	88 695,02 EU	70,52
3110000 STOCK MAT PREM ALIMENT	18 309,81 EU		18 309,81 EU	6 771,55 EU	11 538,26 EU	170,39
3111120 STOCK MAT PREM SPA SOI	4 716,78 EU		4 716,78 EU	4 206,51 EU	510,27 EU	12,13
3111130 STOCK MAT PREM TECHNI	39 824,93 EU		39 824,93 EU	17 250,29 EU	22 574,64 EU	130,87
3170000 STOCK PRODUITS D'ACCUE	21 577,43 EU		21 577,43 EU	6 507,94 EU	15 069,49 EU	231,56
3211000 STOCK PETIT EQUIP CONS	92 865,12 EU		92 865,12 EU	61 028,79 EU	31 836,33 EU	52,17
3222000 STOCK PRODUIT ENTRETI	8 098,85 EU		8 098,85 EU	4 860,27 EU	3 238,58 EU	66,63
3226000 STOCK MAT COMMERCIAL+	29 071,99 EU		29 071,99 EU	25 144,54 EU	3 927,45 EU	15,62
Marchandises	32 784,01 EU		32 784,01 EU	31 039,51 EU	1 744,50 EU	5,62
3710000 STOCK PRODUITS SPA VTE	10 242,94 EU		10 242,94 EU	16 093,64 EU	-5 850,70 EU	-36,35
3711100 STOCK CAVE BOISSONS SO	6 624,78 EU		6 624,78 EU	3 983,46 EU	2 641,32 EU	66,31
3720000 STOCK CAVE ALCOOL	15 916,29 EU		15 916,29 EU	10 962,41 EU	4 953,88 EU	45,19
Avancés et acptes versés sur cdes	40 896,24 EU		40 896,24 EU		40 896,24 EU	
4091000 FOURNISSEURS ACOMPTE	40 896,24 EU		40 896,24 EU		40 896,24 EU	
Créances						
Clients et comptes rattachés	121 270,19 EU		121 270,19 EU	59 059,57 EU	62 210,62 EU	105,34
4110000 Clients	114 589,63 EU		114 589,63 EU	39 981,88 EU	74 607,75 EU	186,60
4110001 BOUJOU LOCATAIRE	520,92 EU		520,92 EU	520,92 EU		
4110002 SCHAAL LOCATAIRE				6 630,00 EU	-6 630,00 EU	-100,00
4110003 AKIMOV LOCATAIRE				7 338,00 EU	-7 338,00 EU	-100,00
4110007 CLIENTS DIVERS	41,28 EU		41,28 EU		41,28 EU	
4110008 SOPATEL	6 118,36 EU		6 118,36 EU	4 588,77 EU	1 529,59 EU	33,33
Autres créances	199 332,18 EU		199 332,18 EU	355 446,80 EU	-156 114,62 EU	-43,92
4097000 AVOIR FRS A RECEVOIR	158,47 EU		158,47 EU	34 870,00 EU	-34 711,53 EU	-99,55
4250000 Personnel avances et acompt	11 391,24 EU		11 391,24 EU	10 383,53 EU	1 007,71 EU	9,70
4417000 Subventions d'exploitation	9 898,35 EU		9 898,35 EU	9 898,35 EU		
4430000 ASP ACTIVITE PARTIELLE	9 475,29 EU		9 475,29 EU	18 499,17 EU	-9 023,88 EU	-48,78
4456600 TVA DEDUCTIBLE	38,17 EU		38,17 EU		38,17 EU	
4456700 CREDIT DE TVA A REPORT	19 707,00 EU		19 707,00 EU	13 413,00 EU	6 294,00 EU	46,92
4457810 TVA SUR DOUTEUX 10%	585,28 EU		585,28 EU	585,28 EU		
4458000 TVA DEDUCTIBLE A REGUL	4 945,06 EU		4 945,06 EU	4 509,11 EU	435,95 EU	9,67
4458100 TVA/FACTURES DE SERVIC	14 726,61 EU		14 726,61 EU	15 408,07 EU	-681,46 EU	-4,42
4458200 TVA/FACTURES IMMOBILISA	2 882,55 EU		2 882,55 EU		2 882,55 EU	
4458600 TVA/FACT FO NON PARVEN	2 400,36 EU		2 400,36 EU		2 400,36 EU	
4458800 TVA COLLECTEE A REGULA	5 765,41 EU		5 765,41 EU	4,37 EU	5 761,04 EU	131831,58
4487000 ETAT PRODUITS A RECEVO	67 361,00 EU		67 361,00 EU	138 542,00 EU	-71 181,00 EU	-51,38
4670000 Autres cptes débit. & crédit.				428,92 EU	-428,92 EU	-100,00
4687000 Produits à recevoir	49 997,39 EU		49 997,39 EU	108 905,00 EU	-58 907,61 EU	-54,09
Divers						
Disponibilités	806 093,78 EU		806 093,78 EU	792 141,76 EU	13 952,02 EU	1,76
5113500 VIR ELAVON DINERS				116,20 EU	-116,20 EU	-100,00
5113600 VIREMENT CB				21 748,17 EU	-21 748,17 EU	-100,00
5113800 TICKETS RESTAURANT				488,15 EU	-488,15 EU	-100,00
5113900 ANCV - CHEQUES VACANC	12 204,40 EU		12 204,40 EU	13 685,00 EU	-1 480,60 EU	-10,82
5121500 B N P	108 662,17 EU		108 662,17 EU	512 232,97 EU	-403 570,80 EU	-78,79
5121600 SMC	172 662,18 EU		172 662,18 EU	133 982,96 EU	38 679,22 EU	28,87
5121700 CREDIT COOPERATIF	10 125,03 EU		10 125,03 EU	103 748,93 EU	-93 623,90 EU	-90,24
5121800 COMPTE A TERME CREDIT	500 000,00 EU		500 000,00 EU		500 000,00 EU	
5320000 FOND CAISSE RECEPTION	2 440,00 EU		2 440,00 EU	6 139,38 EU	-3 699,38 EU	-60,26
COMPTES DE RÉGULARISATION						
TOTAL (III)	1 414 841,31 EU		1 414 841,31 EU	1 363 457,53 EU	51 383,78 EU	3,77
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	23 011,59 EU		23 011,59 EU	25 440,59 EU	-2 429,00 EU	-9,55
4816000 FRAIS BPI EMPRUNT 700K_	12 328,62 EU		12 328,62 EU	14 757,62 EU	-2 429,00 EU	-16,46
4816001 FRAIS BPI SUR PGE 500K_	1 250,04 EU		1 250,04 EU	1 250,04 EU		
4816003 FRAIS BPI PGE SAIS 400K_	8 432,97 EU		8 432,97 EU	8 432,97 EU		
4816004 FRAIS BPI SAIS CCOOP 400	999,96 EU		999,96 EU	999,96 EU		

Détail des Comptes

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 25/05/23

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Actif (2050)							
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation En valeur	En %	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	29 360 733,93 EU	11 614 249,76 EU	17 746 484,17 EU	18 126 860,47 EU	-380 376,30 EU	-2,10	

Détail des Comptes

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 25/05/23

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Passif (2051)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	1 995 120,00 EU	1 995 120,00 EU	0,00 EU	
1013000 Cap. sous. appelé versé	1 995 120,00 EU	1 995 120,00 EU		
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	244 256,72 EU	244 256,72 EU	0,00 EU	
1041000 Primes d'émission	174 930,00 EU	174 930,00 EU		
1042000 Primes de fusion	69 326,72 EU	69 326,72 EU		
Ecart de réévaluation	12 626 734,91 EU	12 626 734,91 EU	0,00 EU	
1052000 écart de réévaluation	10 387 879,58 EU	10 387 879,58 EU		
1052100 écart de réévaluation gounod	2 238 855,33 EU	2 238 855,33 EU		
Réserve légale	199 512,00 EU	199 512,00 EU	0,00 EU	
1061100 Réserve légale proprem. dite	199 512,00 EU	199 512,00 EU		
Autres réserves	818 991,62 EU	818 991,62 EU	0,00 EU	
1068000 AUTRES RESERVES	818 991,62 EU	818 991,62 EU		
Report à nouveau	-2 166 868,50 EU	-1 927 577,84 EU	-239 290,66 EU	-12,41
1190000 Report à nouveau (SD)	-2 166 868,50 EU	-1 927 577,84 EU	-239 290,66 EU	-12,41
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	271 374,05 EU	-239 290,66 EU	510 664,71 EU	213,41
TOTAL (I)	13 989 120,80 EU	13 717 746,75 EU	271 374,05 EU	1,98
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès étab. de crédits	2 852 602,17 EU	3 684 976,63 EU	-832 374,46 EU	-22,59
1641800 EMPRUNT BNP 500 K_		25 688,05 EU	-25 688,05 EU	-100,00
1641801 EMPRUNT BNP 1000K_	51 273,91 EU	255 419,14 EU	-204 145,23 EU	-79,93
1641802 EMPRUNT CCOOP 500 K_	25 768,41 EU	128 616,65 EU	-102 848,24 EU	-79,96
1641803 EMPRUNT BNP 500 K_	277 454,00 EU	349 092,77 EU	-71 638,77 EU	-20,52
1641804 EMPRUNT CCOOP 500K_	134 659,58 EU	235 242,69 EU	-100 583,11 EU	-42,76
1641805 EMPRUNT SMC 350K_	137 703,41 EU	215 476,74 EU	-77 773,33 EU	-36,09
1641806 EMPRUNT PGE CCOOP 500K_	418 721,19 EU	501 250,04 EU	-82 528,85 EU	-16,46
1641807 EMPRUNT PGE BNP 700 K_	597 115,02 EU	714 757,62 EU	-117 642,60 EU	-16,46
1641808 EMPRUNT PGE SMC 300 K_	250 473,72 EU	300 000,00 EU	-49 526,28 EU	-16,51
1641809 EMPRUNT PGE SAIS BNP 400 K_	408 432,97 EU	408 432,97 EU		
1641810 EMPRUNT PGE SAIS CCOOP 400 K_	400 999,96 EU	400 999,96 EU		
1641811 EMPRUNT PGE SAIS SMC 150 K_	150 000,00 EU	150 000,00 EU		
Emprunts et dettes financières divers	2 760,00 EU	2 760,00 EU	0,00 EU	
1651000 Dépôts	-990,00 EU	-990,00 EU		
1655001 CAUTION BORODINA/SCHAAL RDJ 1TER GN	1 360,00 EU	1 360,00 EU		
1655002 CAUTION AKIMOV 2EME 3/4P 1BIS GND	2 390,00 EU	2 390,00 EU		
Avances et acomptes reçus sur cdés en cours	47 494,19 EU	41 802,60 EU	5 691,59 EU	13,62
4191000 ARRHEES N+1	47 494,19 EU	41 802,60 EU	5 691,59 EU	13,62
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	291 380,77 EU	192 546,50 EU	98 834,27 EU	51,33
4010000 FOURNISSEURS	241 135,93 EU	178 798,36 EU	62 337,57 EU	34,86
4081000 FNP FACTURES NON PARVENUES	50 244,84 EU	13 748,14 EU	36 496,70 EU	265,47
Dettes fiscales et sociales	533 461,20 EU	477 968,11 EU	55 493,09 EU	11,61
4210000 Rémunérations dues au personnel		6 096,16 EU	-6 096,16 EU	-100,00
4220000 COMITE D'ENTREPRISE	11 989,04 EU	8 216,00 EU	3 773,04 EU	45,92
4270000 Saisie sur Salaire		112,00 EU	112,00 EU	
4282000 Dettes prov/congés payés	186 671,11 EU	126 569,01 EU	60 102,10 EU	47,49
4310000 URSSAF	125 529,43 EU	81 649,43 EU	43 880,00 EU	53,74
4373100 RETRAITE NON CADRE HUMANIS	36 448,07 EU	29 398,34 EU	7 049,73 EU	23,98
4373300 MUTUELLE	10 116,88 EU	7 226,60 EU	2 890,28 EU	40,00
4373400 PREVOYANCE NON CADRE MALAKOFF	6 544,59 EU	5 671,52 EU	873,07 EU	15,39
4373600 RETRAITE NON CADRES SUPPL AXA	4 771,97 EU	4 438,12 EU	333,85 EU	7,52
4380000 TAXE D'APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	1 674,72 EU		1 674,72 EU	
4382000 Charges soc/solde CP	79 592,79 EU	54 186,73 EU	25 406,06 EU	46,89
4386000 Org. soc. charges à payer		90 714,26 EU	-90 714,26 EU	-100,00
4386010 TAXE D'APPRENTISSAGE		1 116,39 EU	-1 116,39 EU	-100,00
4386040 EFFORT CONSTRUCTION PROV		7 691,00 EU	-7 691,00 EU	-100,00

Détail des Comptes

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22

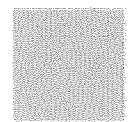
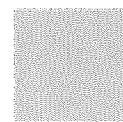
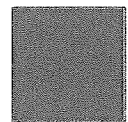
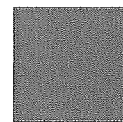
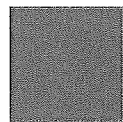
Edition du 25/05/23

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Passif (2051)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
4421000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	8 875,00 EU	8 121,19 EU	753,81 EU	9,28
4457220 TVA COLLECTEE A 20 %		3 322,42 EU	-3 322,42 EU	-100,00
4458600 TVA/FACT FO NON PARVENUES		2 335,14 EU	-2 335,14 EU	-100,00
4473310 FAFIH OPCA FPC + CIF-CDD		8 500,00 EU	-8 500,00 EU	-100,00
4475004 CVAE TAXE/VALEUR AJOUTEE ENTREPRISE	21 359,00 EU	4 110,00 EU	17 249,00 EU	419,68
4476000 TAXE DE SEJOUR	37 822,60 EU	26 826,80 EU	10 995,80 EU	40,99
4477000 IMPOT SUR REVENUS LOCATIFS	1 204,00 EU	1 029,00 EU	175,00 EU	17,01
4486000 CHARGES A PAYER - ETAT ET AUTRES	750,00 EU	750,00 EU		
Autres dettes	29 665,04 EU		29 665,04 EU	
4670000 Autres cptes débit. & crédit.	29 665,04 EU		29 665,04 EU	
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Produits constatés d'avance		9 059,88 EU	-9 059,88 EU	-100,00
4870000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		9 059,88 EU	-9 059,88 EU	-100,00
TOTAL (IV)	3 757 363,37 EU	4 409 113,72 EU	-651 750,35 EU	-14,78
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	17 746 484,17 EU	18 126 860,47 EU	-380 376,30 EU	-2,10

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises	13 315		13 315	9 200
Production vendue de biens				
Production vendue de services	6 623 718		6 623 718	2 447 489
Chiffres d'affaires nets	6 637 033		6 637 033	2 456 689
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				635 160
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				262 425
Autres produits			41 261	38 001
PRODUITS D'EXPLOITATION			6 678 294	3 392 275
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			138 358	73 639
Variation de stock de marchandises			(1 745)	(1 674)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			403 907	204 565
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(88 695)	24 807
Autres achats et charges externes			1 970 213	834 120
TOTAL charges externes :			2 422 038	1 135 457
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			278 244	252 343
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 021 134	1 316 466
Charges sociales			718 060	434 166
TOTAL charges de personnel :			2 739 194	1 750 631
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			858 405	540 867
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			858 405	540 867
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			25 061	7 943
CHARGES D'EXPLOITATION			6 322 941	3 687 242
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			355 353	(294 967)

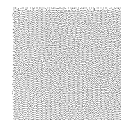
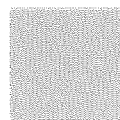
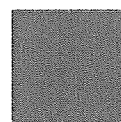
Compte de Résultat (Seconde Partie)

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	355 353	(294 967)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	5	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	5	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	25 332	29 307
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	25 332	29 307
RÉSULTAT FINANCIER	(25 327)	(29 307)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	330 026	(324 274)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 994	89 310
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		3
	10 994	89 313
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	69 646	763
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 567
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	69 646	4 330
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(58 652)	84 984
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	6 689 293	3 481 588
TOTAL DES CHARGES	6 417 919	3 720 879
BÉNÉFICE OU PERTE	271 374	(239 291)

Détail des comptes



Détail des Comptes

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 25/05/23

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte de Résultat (2052)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	13 315,18 EU	9 199,89 EU	4 115,29 EU	44,73
7070100 SPA VENTE PRODUITS	12 837,46 EU	7 685,48 EU	5 151,98 EU	67,04
7071000 Marchandise (ou grpe) A	39,12 EU	896,77 EU	-857,65 EU	-95,64
7097000 R.R.R./ventes de marchandises	438,60 EU	617,64 EU	-179,04 EU	-28,99
Production vendue de services	6 623 717,53 EU	2 447 488,64 EU	4 176 228,89 EU	170,63
7061100 RECETTES APPARTEMENT	5 271 608,87 EU	1 788 808,76 EU	3 482 800,11 EU	194,70
7061101 RECETTES NO SHOW	99 012,60 EU	20 241,97 EU	78 770,63 EU	389,15
7061701 RECETTES PARKING	86 645,83 EU	46 127,92 EU	40 517,91 EU	87,84
7061803 RECETTES SALLES CONFERENCE	164 011,07 EU	108 071,09 EU	55 939,98 EU	51,76
7061903 LOC. MATERIEL SS SERVICE	1 350,19 EU	623,20 EU	726,99 EU	116,65
7062000 RECETTES SPA	134 692,63 EU	86 593,78 EU	48 098,85 EU	55,55
7063100 RECETTES PETITS PLATS MEUNIER	2 348,81 EU	1 701,53 EU	647,28 EU	38,04
7063103 RECETTES BANQUETS	87 378,10 EU	9 228,48 EU	78 149,62 EU	846,83
7063104 RECETTES BAR	295 196,65 EU	135 377,10 EU	159 819,55 EU	118,06
7063407 RECETTES FLEURS 20%		59,85 EU	-59,85 EU	-100,00
7063600 RECETTES PETIT DEJEUNER	329 056,85 EU	160 168,66 EU	168 888,19 EU	105,44
7063601 RECETTES TAPAS 10%	72 597,37 EU	63 512,91 EU	9 084,46 EU	14,30
7063602 RECETTES SNACKING	44 740,83 EU		44 740,83 EU	
7083000 LOCATIONS ANTENNES	35 077,73 EU	26 953,39 EU	8 124,34 EU	30,14
7085000 PORTS ET FRAIS ACCESSOIRES FACTURES		20,00 EU	-20,00 EU	-100,00
Chiffres d'affaires nets	6 637 032,71 EU	2 456 688,53 EU	4 180 344,18 EU	170,16
Subvention d'exploitation		635 160,00 EU	-635 160,00 EU	-100,00
7400001 FOND DE SOLIDARITE COVID 19		635 160,00 EU	-635 160,00 EU	-100,00
Reprises sur amort. et prov., transf. de ch		262 425,15 EU	-262 425,15 EU	-100,00
7811200 Repr/immob. corporelles		147 170,13 EU	-147 170,13 EU	-100,00
7910000 Transfert charges d'exploit.		108 905,00 EU	-108 905,00 EU	-100,00
7911100 TRANSFERT CHARGES PERSONNEL		6 350,02 EU	-6 350,02 EU	-100,00
Autres produits	41 261,32 EU	38 001,11 EU	3 260,21 EU	8,58
7510002 REDEVANCE SOPATEL	1 274,66 EU	1 274,66 EU		
7520001 Fleur de Nice 1er = BOUJOU	6 251,04 EU	6 251,04 EU		
7520002 Fleur de Nice 2ème = AKIMOV	14 676,00 EU	14 676,00 EU		
7520005 1 Ter Gounod = BORODINA/SCHAAL	13 260,00 EU	13 260,00 EU		
7580000 PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	5 799,62 EU	2 539,41 EU	3 260,21 EU	128,38
Total des produits d'exploitation (I)	6 678 294,03 EU	3 392 274,79 EU	3 286 019,24 EU	96,87
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits douane)	138 358,01 EU	73 638,62 EU	64 719,39 EU	87,89
6071010 ACHAT DE MARCHANDISE SPA	9 615,57 EU	7 580,25 EU	2 035,32 EU	26,85
6071810 ACHATS BOISSONS SOFT	72 325,20 EU	32 366,03 EU	39 959,17 EU	123,46
6071820 ACHATS BOISSONS ALCOOL	56 044,30 EU	33 520,84 EU	22 523,46 EU	67,19
6086000 Frais de facturation sur achat	372,94 EU	171,50 EU	201,44 EU	117,46
Variation de stock (marchandises)	-1 744,50 EU	-1 673,54 EU	-70,96 EU	-4,24
6037100 VAR.STOCK BOISSONS SOFT	-2 641,32 EU	-1 392,67 EU	-1 248,65 EU	-89,66
6037200 VARIAT STOCK CAVE ALCOOL	-4 953,88 EU	-3 022,55 EU	-1 931,33 EU	-63,90
6037300 VAR.STOCK PRODUITS VENTE SPA	5 850,70 EU	2 741,68 EU	3 109,02 EU	113,40
Achat mat. 1ère et autres appro.	403 906,87 EU	204 565,01 EU	199 341,86 EU	97,45
6011200 ACHATS ALIMENTATION	275 309,01 EU	117 819,72 EU	157 489,29 EU	133,67
6011300 ACHAT MATIERES PREMIERES SPA	2 896,34 EU	767,01 EU	2 129,33 EU	277,61
6022200 PRODUITS D'ENTRETIEN	33 456,51 EU	22 461,12 EU	10 995,39 EU	48,95
6022300 MATERIEL SERVICE TECHNIQUE	57 441,96 EU	55 446,17 EU	1 995,79 EU	3,60
6022600 PRODUITS D'ACCUEIL	34 085,92 EU	7 600,98 EU	26 484,94 EU	348,44
6026000 CONSIGNE	717,13 EU	470,01 EU	247,12 EU	52,58
Variation de stock (mat. 1ère et autre appro.)	-88 695,02 EU	24 807,14 EU	-113 502,16 EU	-457,54
6031000 VAR.STOCK PRODUIT ENTRETIEN	-3 238,58 EU	3 311,86 EU	-6 550,44 EU	-197,79
6031120 VAR.STOCK MAT PREM ALIMENTATION	-11 538,26 EU	-3 349,00 EU	-8 189,26 EU	-244,53
6031130 VAR.STOCK MAT PREM SPA SOINS	-510,27 EU	71,87 EU	-582,14 EU	-809,99
6032000 VAR.STOCK PRODUIT D'ACCUEIL	-15 069,49 EU	8 808,63 EU	-23 878,12 EU	-271,08
6032100 VAR.STOCK COMMERCIAL+PAPETERIE	-3 927,45 EU	5 672,16 EU	-9 599,61 EU	-169,24
6032200 VAR.STOCK DIVERS CONSOMMABLE	-31 836,33 EU	14 847,86 EU	-46 684,19 EU	-314,42
6032300 VAR.STOCK MAT PREM TECHNIQUE	-22 574,64 EU	-4 556,24 EU	-18 018,40 EU	-395,47
Autres achats et charges externes	1 970 212,84 EU	834 120,18 EU	1 136 092,66 EU	136,20

Détail des Comptes

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 25/05/23

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte de Résultat (2052)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
6040000 ACHAT PRESTATIONS	451 359,69 EU	47 025,94 EU	404 333,75 EU	859,81
6040001 PRESTATIONS DE SERVICE TRAITEUR	79 154,80 EU	27 848,70 EU	51 306,10 EU	184,23
6040002 PRESTATIONS DE SERVICE VIGILES		11 248,00 EU	-11 248,00 EU	-100,00
6061100 EAU	48 043,99 EU	-14 591,11 EU	62 635,10 EU	429,27
6061200 ELECTRICITE	93 221,83 EU	47 742,97 EU	45 478,86 EU	95,26
6061300 GAZ	33 098,00 EU	26 361,51 EU	6 736,49 EU	25,55
6063000 PETIT EQUIPEMENT	80 292,47 EU	27 233,26 EU	53 059,21 EU	194,83
6064000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	29 250,94 EU	6 559,22 EU	22 691,72 EU	345,95
6110000 Sous-traitance générale		1 068,73 EU	-1 068,73 EU	-100,00
6135000 Locations mobilières	22 230,90 EU	18 866,91 EU	3 363,99 EU	17,83
6135010 LOCATIONS DIVERSES	5 259,50 EU	4 597,00 EU	662,50 EU	14,41
6152000 Entr. répar/biens immobil.	800,00 EU		800,00 EU	
6155000 Entr. répar. biens mobiliers	116 417,47 EU	86 484,76 EU	29 932,71 EU	34,61
6155600 Blanchissage Extérieur	209 136,58 EU	82 444,88 EU	126 691,70 EU	153,67
6156000 Maintenance	108 007,68 EU	76 374,60 EU	31 633,08 EU	41,42
6161000 ASSURANCE MULTIRISQUE	29 306,40 EU	25 514,75 EU	3 791,65 EU	14,86
6161200 PRIMES D'ASSURANCES AUTRES	3 807,75 EU	6 031,83 EU	-2 224,08 EU	-36,87
6164000 ASSUR HOMME CLE HSBC	941,16 EU	1 008,60 EU	-67,44 EU	-6,69
6211000 PERSONNEL INTERIMAIRE	5 134,52 EU	30 207,85 EU	-25 073,33 EU	-83,00
6222000 Commissions courtages/ventes	23 019,67 EU	20 506,60 EU	2 513,07 EU	12,25
6222009 COMMISSION INTRACOMM	317 540,33 EU	84 999,00 EU	232 541,33 EU	273,58
6226000 HONORAIRES	102 837,68 EU	69 920,60 EU	32 917,08 EU	47,08
6227000 Frais d'actes & contentieux	464,57 EU		464,57 EU	
6228000 MARKETING FEES	20 421,85 EU	17 062,30 EU	3 359,55 EU	19,69
6231000 Annonces & insertions	19 406,04 EU	19 816,12 EU	-410,08 EU	-2,07
6231001 Edition & Goodies	1 668,00 EU	2 090,00 EU	-422,00 EU	-20,19
6231003 INTERNET SERVICES	31 610,54 EU	22 718,21 EU	8 892,33 EU	39,14
6233000 Foires & expositions	5 704,00 EU	6 154,33 EU	-450,33 EU	-7,32
6234000 Cadeaux à la clientèle	58,18 EU		58,18 EU	
6238000 Divers (pourboires dons...)	20,00 EU	20,00 EU		
6241000 Transports/achats	993,28 EU	511,69 EU	481,59 EU	94,12
6248000 FRAIS TRANSPORT CLIENTS	134,17 EU		134,17 EU	
6251000 Voyages & déplacements	9 211,49 EU	5 555,90 EU	3 655,59 EU	65,80
6257000 RECEPTIONS	3 041,66 EU	2 731,08 EU	310,58 EU	11,37
6261000 AFFRANCHISSEMENTS	2 897,46 EU	2 733,82 EU	163,64 EU	5,99
6262000 Téléphone/Internet	18 006,24 EU	17 490,22 EU	516,02 EU	2,95
6278000 SERVICES BANCAIRES	76 602,34 EU	34 914,55 EU	41 687,79 EU	119,40
6279000 FRAIS BPI EMPRUNT 700K_ PGE BNP	2 429,00 EU	1 750,00 EU	679,00 EU	38,80
6279001 FRAIS BPI PGE 300K_ SMC	1 263,60 EU	1 592,40 EU	-328,80 EU	-20,65
6279002 FRAIS BPI PGE 500K_ CCOOP	2 107,92 EU	1 405,28 EU	702,64 EU	50,00
6279003 FRAIS BPI PGE S CCOOP 400K_	1 686,36 EU		1 686,36 EU	
6279004 FRAIS BPI PGE S BNP 400K_		1 000,00 EU	-1 000,00 EU	-100,00
6279005 FRAIS BPI PGE S SMC 150 K_	632,40 EU		632,40 EU	
6281000 DIVERS (cotisations, abt)	4 007,37 EU	5 088,11 EU	-1 080,74 EU	-21,24
6282000 Décoration / Musique	5 691,61 EU	2 687,57 EU	3 004,04 EU	111,78
6282500 Abonnements TV	2 150,40 EU	1 344,00 EU	806,40 EU	60,00
6285000 FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	1 143,00 EU		1 143,00 EU	
Impôts, taxes et versements assimilés	278 243,82 EU	252 342,94 EU	25 900,88 EU	10,26
6312000 TAXE D'APPRENTISSAGE		1 116,39 EU	-1 116,39 EU	-100,00
6333000 FAFIH CIF CDD	19 562,60 EU	16 943,38 EU	2 619,22 EU	15,46
6334000 EFFORT CONSTRUCTION	-2 009,00 EU	7 691,00 EU	-9 700,00 EU	-126,12
6335000 TAXE D'APPRENTISSAGE	12 653,47 EU		12 653,47 EU	
6351100 CFE cotisation foncière entreprise	86 564,00 EU	90 654,00 EU	-4 090,00 EU	-4,51
6351110 CVAE	21 359,00 EU	4 110,00 EU	17 249,00 EU	419,68
6351111 CET(plafonnement)	-18 374,00 EU	-48 987,00 EU	30 613,00 EU	62,49
6351200 TAXES FONCIERES	132 470,00 EU	134 761,00 EU	-2 291,00 EU	-1,70
6351300 TAXES SUR ENSEIGNES	1 412,64 EU	1 412,64 EU		
6351310 CRL CONTRIBUTION REVENUS LOCATIFS	1 204,00 EU	1 029,00 EU	175,00 EU	17,01
6351311 REDEVANCE GESTION DECHETS	11 730,11 EU	35 921,83 EU	-24 191,72 EU	-67,35
6351400 TVS	750,00 EU	750,00 EU		
6358100 TAXE ACCISES SUR ALCOOLS	6 230,93 EU	3 372,57 EU	2 858,36 EU	84,75
6371100 TAXE SS SUR ALCOOLS	1 270,27 EU	797,83 EU	472,44 EU	59,22
6372000 taxes perçues p/organismes publics	3 333,00 EU		3 333,00 EU	
6378000 TAXE DE SEJOUR	86,80 EU	2 770,30 EU	-2 683,50 EU	-96,87
Salaires et traitements	2 021 133,62 EU	1 316 465,82 EU	704 667,80 EU	53,53
6411200 SALAIRES	1 807 969,81 EU	1 198 620,56 EU	609 349,25 EU	50,84
6412100 CONGES PAYES	52 811,04 EU	69 061,20 EU	-16 250,16 EU	-23,53
6412200 CONGES PAYES PROVISIONNES	60 102,10 EU	-47 362,00 EU	107 464,10 EU	226,90
6414000 Indemnités avantages divers	100 250,67 EU	39 988,26 EU	60 262,41 EU	150,70
6414100 INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNELLE		2 143,30 EU	-2 143,30 EU	-100,00
6414200 Indemnité licenciement		54 014,50 EU	-54 014,50 EU	-100,00

Détail des Comptes

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte de Résultat (2052)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
Charges sociales	718 060,07 EU	434 165,62 EU	283 894,45 EU	65,39
6451000 URSSAF	459 465,81 EU	228 852,62 EU	230 613,19 EU	100,77
6452000 MUTUELLE	42 599,11 EU	32 217,36 EU	10 381,75 EU	32,22
6453100 RETRAITE NON CADRE	119 605,19 EU	155 417,16 EU	-35 811,97 EU	-23,04
6453400 PREVOYANCE NON CADRE MALAKOFF	15 529,85 EU	11 639,86 EU	3 889,99 EU	33,42
6453600 RETRAITE NON CADRE SUPPL AXA	16 965,03 EU	11 331,91 EU	5 633,12 EU	49,71
6458000 PROV.CHARGES SOCIALES/CP	25 406,06 EU	-20 063,57 EU	45 469,63 EU	226,63
6472000 VERSEMENT COMITE ENTREPRISE	20 989,04 EU	8 216,00 EU	12 773,04 EU	155,47
6475000 Medecine du travail, pharmacie	4 209,99 EU	3 004,87 EU	1 205,12 EU	40,11
6480000 Autres charges de personnel	13 289,99 EU	3 549,41 EU	9 740,58 EU	274,43
Dotation d'exploitation				
Sur immobilisations - dot. aux amort.	858 404,86 EU	540 866,83 EU	317 538,03 EU	58,71
6811200 Dot/immob. corporelles	858 404,86 EU	540 866,83 EU	317 538,03 EU	58,71
Autres charges	25 060,86 EU	7 943,31 EU	17 117,55 EU	215,50
6511000 REDEVANCES POUR LICENCES, MARQUES...	4,89 EU		4,89 EU	
6516000 DROIT D'AUTEURS SACEM + SPRE	6 255,74 EU	7 927,23 EU	-1 671,49 EU	-21,09
6541000 Créances de l'exercice	16 801,76 EU	3,03 EU	16 798,73 EU	554413,53
6580000 Charges div. gestion courante	1 998,47 EU	13,05 EU	1 985,42 EU	15213,95
Total des charges d'exploitation (II)	6 322 941,43 EU	3 687 241,93 EU	2 635 699,50 EU	71,48
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	355 352,60 EU	-294 967,14 EU	650 319,74 EU	220,47
Opérations en commun				
Produits financiers				
Produits financiers de participations	5,11 EU		5,11 EU	
7610000 Produit Participation	5,11 EU		5,11 EU	
Total des produits financiers (V)	5,11 EU		5,11 EU	
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	25 331,94 EU	29 307,07 EU	-3 975,13 EU	-13,56
6611624 INTERET EMPRUNT BNP 500 K_	35,75 EU	1 423,27 EU	-1 387,52 EU	-97,49
6611625 INTERET EMPRUNT BNP 1000K_	1 214,85 EU	5 334,85 EU	-4 120,00 EU	-77,23
6611626 INTERET EMPRUNT CCOOP 500 K_	285,28 EU	1 258,75 EU	-973,47 EU	-77,34
6611627 INTERETS EMPRUNT BNP 500K_	4 289,55 EU	9 764,93 EU	-5 475,38 EU	-56,07
6611628 INTERET EMPRUNT CCOOP 500 K_	662,09 EU	1 809,99 EU	-1 147,90 EU	-63,42
6611629 INTERET EMPRUNT SMC 350 K_	1 529,03 EU	2 187,08 EU	-658,05 EU	-30,09
6611630 INTER. EMPRUNT PGE CCOOP 500 K_	3 483,59 EU	2 439,44 EU	1 044,15 EU	42,80
6611631 INTERETS EMPUNT PGE BNP 700 K_	5 103,56 EU	3 573,76 EU	1 529,80 EU	42,81
6611632 INTERETS PGE SMC 300K_	1 627,72 EU	1 140,00 EU	487,72 EU	42,78
6611633 INTERETS PGE S CCOOP 400 K_	2 927,28 EU		2 927,28 EU	
6611634 INTERETS PGE S BNP 400 K_	3 063,24 EU		3 063,24 EU	
6611635 INTERETS PGE S SMC 150 K_	1 110,00 EU	375,00 EU	735,00 EU	196,00
Total des charges financières (VI)	25 331,94 EU	29 307,07 EU	-3 975,13 EU	-13,56
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-25 326,83 EU	-29 307,07 EU	3 980,24 EU	13,58
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	330 025,77 EU	-324 274,21 EU	654 299,98 EU	201,77

Détail des Comptes

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22

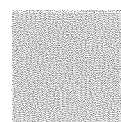
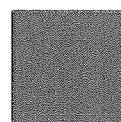
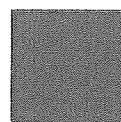
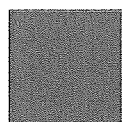
Edition du 25/05/23

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte de Résultat (2053)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits except. sur opérations de gestion	10 994,22 EU	89 309,98 EU	-78 315,76 EU	-87,69
7717100 DEGREVEMENTS IMPOTS ET TAXES		81 398,00 EU	-81 398,00 EU	-100,00
7718000 Autres pdts except/op. gest.		7 911,98 EU	-7 911,98 EU	-100,00
Produits except. sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transfert de charges		3,21 EU	-3,21 EU	-100,00
7872500 Reprise s/Prov. amort derogatoire		3,21 EU	-3,21 EU	-100,00
Total des produits exceptionnels (VII)	10 994,22 EU	89 313,19 EU	-78 318,97 EU	-87,69
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges except. sur opérations de gestion	69 645,94 EU	763,00 EU	68 882,94 EU	9027,91
6712000 Pénalités amendes fisc. pén.	625,00 EU	763,00 EU	-138,00 EU	-18,09
6718000 Autres charg. exceptionnelles	18 644,38 EU		18 644,38 EU	
6720000 CHARGES S/EXERCICE ANT	50 376,56 EU		50 376,56 EU	
Charges except. sur opérations en capital		3 566,64 EU	-3 566,64 EU	-100,00
6752000 VNC immobilis.corporelles		3 566,64 EU	-3 566,64 EU	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	69 645,94 EU	4 329,64 EU	65 316,30 EU	1508,59
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-58 651,72 EU	84 983,55 EU	-143 635,27 EU	-169,02
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	6 689 293,36 EU	3 481 587,98 EU	3 207 705,38 EU	92,13
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 417 919,31 EU	3 720 878,64 EU	2 697 040,67 EU	72,48
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	271 374,05 EU	-239 290,66 EU	510 664,71 EU	213,41

Annexe



REGLES ET METHODES COMPTABLES

S.H.I.N.

Période du 01/01/22 au 31/12/22

L'exercice clôturé au 31/12/2022 présente un montant du bilan de 17 746 484 € et dégage un bénéfice de 271 374 €.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Nous utilisons les méthodes de calcul linéaires pour les amortissements de nos immobilisations.

Les durées d'amortissement retenues pour chaque catégorie d'immobilisations sont les suivantes :

- Logiciels et licences : 1 an –Fonds commercial : N/A Constructions : 25 à 40 ans -installations et

agencements : 5 à 15 ans –Matériel industriel : 5 ans

-Linge et vaisselle : 3 à 5 ans –Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans –Mobilier : 5 à 10 ans.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que de besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Réévaluation des actifs

Une réévaluation libre des immobilisations a été réalisée en 2021 suite à des expertises effectuées pour les deux hôtels ainsi que pour la Villa Fleur de Nice.

L'écart d'évaluation constaté suite à cette opération s'élève à 12 626 735 €, dont :

- 4 251 990 € sur les terrains
- 6 734 985 € sur les constructions
- 1 639 760 € sur les installations générales, agencement et aménagements des constructions.
-

Conformément à l'article L123-18 du Code de commerce, l'écart d'évaluation a été comptabilisé au passif du bilan en date du 31 décembre 2021.

L'écart d'évaluation affecté aux immobilisations non amortissables (les terrains) bénéficie d'un sursis d'imposition et sera imposé lors de la cession des biens.

L'écart d'évaluation affecté aux immobilisations amortissables est réintégré fiscalement de manière échelonnée, sur 15 ans, à compter de 2022.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

S.H.I.N.

Période du 01/01/22 au 31/12/22

STOCKS :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré-premier sorti ».

Le prix d'achat comprend les droits de douane et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

CREANCES ET PROVISIONS :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Il existe plusieurs litiges prudhommaux en cours :

- 3 salariés contestent leur licenciement économique et réclament un montant de 150 421.78€.
- Un ancien directeur technique conteste son licenciement et réclament un montant de 28 866.47 €
- 16 salariés ont intenté une procédure afin de réclamer des RTT et primes de RTT pour un montant de 141 975 €

La société conteste fermement les prétentions des salariés et considère que leurs demandes sont infondées. Aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes.

ENGAGEMENT DE RETRAITE :

Le règlement n° 99-03 du CRC précise en son article 335-1 que les « passifs relatifs aux engagements de l'entité en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres de son personnel et de ses associés et mandataires sociaux peuvent être, en tout ou partie, constatés sous forme de provisions.

-La société SHIN ne comptabilise pas ces engagements mais en précise le montant en annexe.

Ainsi, le montant des droits acquis par les salariés s'élève au 31 décembre 2022 à la somme de 127 787.50 €.

Seules sont valorisées les indemnités de fin de carrière des salariés en CDI et présents au 31 décembre 2022.

Les indemnités de fin de carrière sont calculées à partir du logiciel TDA et les droits conventionnels acquis à partir de la convention collective « Hôtels, Cafés Restaurants ».

Les hypothèses retenus pour le calcul de l'indemnité sont les suivantes : -Age moyen de départ à la retraite : 60 à 67 ans, -Taux de valorisation salariale : 1%, -Taux d'actualisation retenu : 0.34 % (taux Iboxx 30 ans) -Taux de charges patronales : 42%, -Table de mortalité retenue : INSEE 2013. Le turnover de la société a été considéré comme faible.

EFFECTIFS :

L'effectif moyen salarié de l'exercice 2022 est de : 48.96 salariés. L'effectif non salarié mis à la disposition de l'entreprise est de 0 stagiaires. L'effectif en CDI au 31 décembre 2022 est de 48 salariés.

FONDS COMMERCIAL

La valeur brute du fonds commercial s'élève à la somme de 427 093 €.

Conformément aux dispositions de l'article 214-15 du PCG, il a été procédé sur l'exercice à un test de dépréciation du fonds commercial.

Aucune perte de valeur n'ayant été constatée, il n'a pas été effectué de dépréciation à la clôture de l'exercice.

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

CHIFFRE D'AFFAIRES :

REGLES ET METHODES COMPTABLES

S.H.I.N.

Période du 01/01/22 au 31/12/22

En 2022, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 6 637 033 €, qui se décompose de la manière suivante :

*Prestations HEBERGEMENT	: 5 786 324 €
*Prestations SPA	: 134 693 €
*Prestations PETITS PLATS MEUNIER	: 2 349 €
*Prestations BANQUETS	: 87 378 €
*Prestations SALLES DE CONFERENCES	: 164 011 €
*Prestations BAR ET SNACKING	: 412 535 €
*Ventes SPA	: 12 837 €
*Facturations diverses	: 36 906 €

IMPOTS ET CREDITS D'IMPOTS

Compte tenu du déficit antérieur reportable, aucun impôt sur les sociétés n'est dû au titre de l'exercice 2022.

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Montant des honoraires du commissaire aux comptes pour l'année 2022 : 21 000 €

Montant des avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux : néant

Montant de la rémunération brute fiscale allouée au titre de l'exercice 2022 aux membres du conseil d'administration, salariés de la société : 212 373 €

Immobilisations

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition EURO

S . H . I . N .

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	460 640		
TOTAL immobilisations incorporelles :	460 640		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	4 474 000		
Constructions sur sol propre	9 426 680		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	11 385 523		424 201
Installations techniques et outillage industriel	780 741		8 234
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	729 121		94 132
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	235 453		137 959
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	27 031 517		664 527
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	1 525		
Prêts et autres immobilisations financières	125		
TOTAL immobilisations financières :	1 650		

TOTAL GÉNÉRAL	27 493 807		664 527
----------------------	-------------------	--	----------------

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			460 640	
TOTAL immobilisations incorporelles :			460 640	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			4 474 000	
Constructions sur sol propre			9 426 680	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			11 809 724	
Install. techn., matériel et out. industriels			788 975	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			823 253	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		235 453	137 959	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		235 453	27 460 591	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			1 525	
Prêts et autres immo. financières			125	
TOTAL immobilisations financières :			1 650	
TOTAL GÉNÉRAL		235 453	27 922 881	

Amortissements

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 25/05/23

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	25 604			25 604
TOTAL immobilisations incorporelles :	25 604			25 604
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 619 080	296 224		2 915 304
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	6 847 123	510 059		7 357 182
Installations techn. et outillage industriel	672 923	24 977		697 901
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	591 115	27 145		618 259
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	10 730 241	858 405		11 588 646
TOTAL GÉNÉRAL	10 755 845	858 405		11 614 250

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	296 224		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	510 059		
Installations techniques et outillage industriel	24 977		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	27 145		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	858 405		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	858 405		

Provisions Inscrites au Bilan

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22
 Edition du 25/05/23
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

État des Échéances des Créances et Dettes

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	125		125
TOTAL de l'actif immobilisé :	125		125
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	121 270	121 270	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	11 391	11 391	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	51 050	51 050	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	67 361	67 361	
État - Divers	19 374	19 374	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	50 156	50 156	
TOTAL de l'actif circulant :	320 602	320 602	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	320 727	320 602	125
----------------------	----------------	----------------	------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	2 852 602	942 996	1 909 606	
Emprunts et dettes financières divers	2 760		2 760	
Fournisseurs et comptes rattachés	291 381	291 381		
Personnel et comptes rattachés	198 772	198 772		
Sécurité sociale et autres organismes	264 678	264 678		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	70 011	70 011		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	29 665	29 665		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	3 709 869	1 797 503	1 912 366	
----------------------	------------------	------------------	------------------	--

Charges à Payer

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 245
Dettes fiscales et sociales	268 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	318 933

Produits à Recevoir

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	 77 259 49 997
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	127 257

Charges et Produits Constatés d'Avance

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
PRODUITS DIVERS HOTEL SPLENDID	10 994	7788

TOTAL	10 994	
--------------	---------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
RETRAITE HUMANIS 12 2019 + 12 2021	18 030	6718
REGIE EAU D AZUR (EAU)	32 347	672
DIVERSES CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 269	672

TOTAL	69 646	
--------------	---------------	--

Détail des Transferts de Charges

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition EURO

NATURE	Montant
TOTAL	

Composition du Capital Social

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	58680	34
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	58680	34

Engagements Financiers

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition EURO

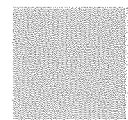
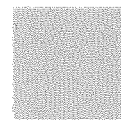
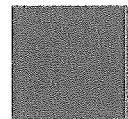
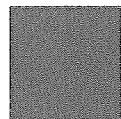
ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	628 853
NANTISSEMENT FC HOTEL SPLEDID + HOTEL GOUNOD BNP EMPRUNTS	328 728
NANTISSEMENTS FDC HOTEL SPLENDID CREDIT COOPERATIF EMPRUNTS	162 422
NANTISSEMENT FDC HOTEL SPLENDID SMC EMPRUNT	137 703

TOTAL	628 853
--------------	----------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
--------------	--

Etats de gestion



Soldes Intermédiaires de Gestion

S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	%	Net (N-1) 31/12/2021	%
Ventes de marchandises	13 315	0,2006	9 200	0,3745
-Coût d'achat des marchandises	136 241	2,0527	71 794	2,9224
MARGE COMMERCIALE	(122 925)	-1,8521	(62 594)	-2,5479
Production vendue	6 623 718	99,7994	2 447 489	99,6255
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	6 623 718	99,7994	2 447 489	99,6255
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 637 033	100,00	2 456 689	100,00
- Consommation en provenance des tiers	2 285 798	34,4401	1 063 664	43,2966
VALEUR AJOUTÉE	4 214 995	63,5072	1 321 231	53,781
+ Subventions d'exploitation			635 160	25,8543
- Impôts et taxes	278 244	4,1923	252 343	10,2717
- Charges de personnel	2 739 194	41,2714	1 750 631	71,2598
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 197 557	18,0436	(46 583)	-1,8962
+ Reprises et transferts de charges			262 425	10,6821
+ Autres produits	41 261	0,6217	38 001	1,5468
- Dotations aux amortissements et provisions	858 405	12,9336	540 867	22,0161
- Autres charges	25 061	0,3776	7 943	0,3233
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	355 353	5,3541	(294 967)	-12,0067
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	5	0,0001		
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	25 332	0,3817	29 307	1,193
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	330 026	4,9725	(324 274)	-13,1996
Produits exceptionnels	10 994	0,1656	89 313	3,6355
- Charges exceptionnelles	69 646	1,0494	4 330	0,1762
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(58 652)	-0,8837	84 984	3,4593
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices				
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	271 374	4,0888	(239 291)	-9,7404
Produits de cession d'éléments d'actif				
- Valeur comptable éléments cédés			3 567	0,1452
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS			(3 567)	-0,1452

Capacité d'Autofinancement

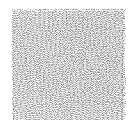
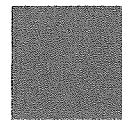
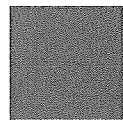
S . H . I . N .

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 25/05/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 197 557	(46 583)	1 244 140

+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation	41 261	38 001	3 260
- Autres charges d'exploitation	25 061	7 943	17 118
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers	5		5
- Charges financières	25 332	29 307	(3 975)
+ Produits exceptionnels	10 994	89 310	(78 316)
- Charges exceptionnelles	69 646	763	68 883
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices			
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 129 779	42 714	1 087 064

Etats fiscaux



①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>S . H . I . N .</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1 2</u>				
Adresse de l'entreprise <u>50 BOULEVARD VICTOR HUGO 06000 NICE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>				
Numéro SIRET* <u>7 7 5 5 5 1 6 4 1 0 0 0 1 9</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	33 547	25 604	7 943
	Fonds commercial (1)	AH	AI	427 093		427 093
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO	4 474 000		4 474 000
	Constructions	AP	AQ	21 236 404	10 272 486	10 963 918
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	788 975	697 901	91 074
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	823 253	618 259	204 994
Immobilisations en cours	AV	AW	137 959		137 959	
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE	1 525		1 525
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	125		125
TOTAL (II)		BJ	BK	27 922 881	11 614 250	16 308 631
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	214 465	BM	214 465
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	32 784	BU	32 784
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	40 896	BW	40 896
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	121 270	BY	121 270
		Autres créances (3)	BZ	199 332	CA	199 332
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE
Disponibilités	CF		806 094	CG	806 094	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	1 414 841	CK	1 414 841	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	23 012		23 012	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	29 360 734	11 614 250	17 746 484
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		S . H . I . N .		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 995 120)	DA			1 995 120		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			244 257		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			12 626 735		
	Réserve légale (3)	DD			199 512		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG			818 992		
	Report à nouveau	DH			(2 166 869)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			271 374		
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
			DL			13 989 121	
				TOTAL (I)			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
		DO					
				TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
		DR					
				TOTAL (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			2 852 602		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV			2 760		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			47 494		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			291 381		
	Dettes fiscales et sociales	DY			533 461		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
Autres dettes	EA			29 665			
Compte régul.	EB						
				Produits constatés d'avance (4)			
				TOTAL (IV)			
		EC			3 757 363		
		ED					
				Ecart de conversion passif *			
				TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			
		EE			17 746 484		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC				
		Écart de réévaluation libre	ID			12 626 735	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			1 797 503			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	13 315	FB	FC	13 315	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF		
	services*	FG	6 623 718	FH	FI	6 623 718	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 637 033	FK	FL	6 637 033	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	41 261	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 678 294
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	138 358	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(1 745)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	403 907	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(88 695)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 970 213	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	278 244	
	Salaires et traitements*				FY	2 021 134	
	Charges sociales (10)				FZ	718 060	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	858 405
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	25 061	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 322 941	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	355 353	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	5	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	5	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR	25 332	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	25 332	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(25 327)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	330 026	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		S . H . I . N .		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	10 994	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	10 994	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	69 646	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	69 646	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(58 652)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	6 689 293
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	6 417 919
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	271 374
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières		HY	
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont - Crédit - bail mobilier *		HP	
		Dont - Crédit - bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	50 377
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	1 275	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	6 261	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6		
		obligatoires	A9		
		dont cotisations facultatives Madelin	A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DIVERSES CHARGES EXCEPTIONNELLES				19 269	
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE HOTEL SPLENDID					5 917
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE HOTEL GOUNOD					5 077
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs
RETRAITE HUMANIS 12 2019 ET 12 2021				18 030	
EAU AZUR				32 347	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : S . H . I . N .										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	460 640	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	4 474 000	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	9 426 680	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions					KP	11 385 523	KQ		KR	424 201	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	780 741	KT		KU	8 234	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	729 121	LC		LD	94 132
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours					LH	235 453	LI		LJ	137 959
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	27 031 517	LO		LP	664 527	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P	1 525	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	125	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	1 650	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	27 493 807	ØH		ØJ	664 527		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		3		
										4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	460 640	LW	460 640	
CORPORELLES	Terrains				IP	LX		LY	4 474 000	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB	9 426 680	MC			
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG		MH	11 809 724	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ		MK	788 975	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	MM		MN		MO			
		Matériel de transport		IV	MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		MT	823 253	MU			
	Emballages récupérables et divers*		IX	MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	235 453	NA	137 959	NB		
Avances et acomptes				NC	ND		NE		NF			
TOTAL III				IY	NG	235 453	NH	27 460 591	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IO	ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				1I	2B		2C	1 525	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				1J	2E		2F	125	2G		
	TOTAL IV				1B	NJ		NK	1 650	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	ØK	235 453	ØL	27 922 881	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2023

Exercice N clos le [3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 2 |]

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: S . H . I . N . Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains	4 251 990					4 251 990
4 Constructions	8 374 745					8 374 745
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX	12 626 735					12 626 735

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise		S . H . I . N .										Néant <input type="checkbox"/> *													
CADRE A													SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice													
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN																
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ																
Autres immobilisations incorporelles			PE	25 604	PF		PG		PH	25 604															
TOTAL I			RK	25 604	RM		RN		RO	25 604															
Terrains			PI		PJ		PK		PL																
Constructions	Sur sol propre	PM	2 619 080	PN	296 224	PO		PQ	2 915 304																
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU																	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	6 847 123	PW	510 059	PX		PY	7 357 182																
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	672 923	QA	24 977	QB		QC	697 901															
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG																	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK																	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	591 115	QM	27 145	QN		QO	618 259																
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT																	
TOTAL II			QU	10 730 241	QV	858 405	QW		QX	11 588 646															
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	10 755 845	ØP	858 405	ØQ		ØR	11 614 250															
CADRE B													VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice												
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel																			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6																		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV																		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1																		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD																		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8																		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6																	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4																	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2																	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9																		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7																	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5																	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3																	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1																	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8																		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO																		
TOTAL III																									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV																		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ																		
CADRE C													MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *												
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice													
			(25 441)			2 429			Z9			Z8 (23 012)													
Primes de remboursement des obligations									SP			SR													

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
	- d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise : S . H . I . N .		Néant <input type="checkbox"/>						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	125	UV		UW	125	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	121 270		121 270			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constitués* UO	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	11 391		11 391			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	51 050		51 050		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	67 361		67 361		
		Divers	VP	19 374		19 374		
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	50 156		50 156			
	Charges constatées d'avance	VS						
	TOTAUX		VT	320 727	VU	320 602	VV	125
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y							
Autres emprunts obligataires (1)	7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	2 852 602	942 996	1 909 606			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	2 760			2 760			
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	291 381		291 381				
Personnel et comptes rattachés	8C	198 772		198 772				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	264 678		264 678				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW						
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	70 011		70 011			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J							
Groupe et associés (2)	VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	29 665		29 665				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*	ZZ							
Produits constatés d'avance	8L							
TOTAUX		VY	3 709 869	VZ	1 797 503	1 912 366		
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	832 374	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Désignation de l'entreprise : S . H . I . N .		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>	* Exercice N, clos le : 31/12/2022		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WA	271 374	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductible		WE	750		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW	625	
	Amendes et pénalités	WJ	625	Charges financières (art. 39-1-3 ^o et 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8	
	à long terme	- imposées aux taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions			WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	558 316	
				Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I						WR	831 065	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
			- imposées au taux de 0 %				WH	
			- imposées au taux de 19 %				WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)						ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*						ZY		
Majoration d'amortissement*						XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur les opérations *	Entreprises nouvelles - (Répète d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)	L5	
		ZFU-TE (art.44 octies A)	OV	Société investissements immobiliers cotées (art. 205C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 septies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 bis septies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quinquies bis)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH	YG		
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit	ZI			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	831 065	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO
				831 065

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>S . H . I . N .</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	4 469 267
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	831 065
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)			K6	3 638 202
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	3 638 202
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	266 264
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)				
		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Provisions pour dépréciation *				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓		↓
		ligne W1		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
 (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise		S . H . I . N .				Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(1 927 578)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB		
						- Autres réserves	ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(239 291)		Dividendes		ZE		
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I	ØF	(2 166 869)		Report à nouveau		ZG	(2 166 869)	
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II TOTAL II)							ZH	(2 166 869)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier		précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7		YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS		
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance					YT	530 514	
		— Locations, charges locatives et de copropriété		(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8		XQ	27 490
		— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	5 135
		— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	123 724
		— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	340 560
		— Autres comptes		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES		ST	942 789
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 970 213
		IMPÔTS ET TAXES		— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW
		— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS		9Z	188 695		
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	278 244	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	800 144	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	481 320	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						ØB	1 670 543	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP	— Filiales et participations: (Liste au 2059-CI prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)				ZR	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL		
				Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO		
				Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : S . H . I . N .					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
			19%	15% ou 12,8%	0%	
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑫		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑬						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑭						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES
Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise

S . H . I . N .

Autres éléments : divers	Qualification fiscale des plus ou moins-values réalisées				
	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%
		19%	15% ou 12,8%	0%	

Désignation de l'entreprise : S . H . I . N . Formulaire déposé au titre de l'IR EU Néant *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
(à préciser) au titre de :	N-8				
N-9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : S . H . I . N . Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/> ou 12,8% <input type="checkbox"/>	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <input type="checkbox"/>	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <input type="checkbox"/>	

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑥=②+③-④-⑤
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

N° 2059-D-SD2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>S . H . I . N .</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S . H . I . N .		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP		49
dont apprentis	YF		1
dont handicapés	YG		1
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		6 637 033
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		1 275
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
	TOTAL 1	OX	6 638 307
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		39 752
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		96 290
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Retrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 2	OM	136 042
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON		1 356 687
Variation négative des stocks	OQ		5 851
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		1 100 810
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		27 490
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		25 061
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ	2 515 899
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	4 258 451
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-A et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		4 258 451
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		6 638 307
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		49
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	01012022
	GZ	au	31122022
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

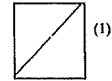
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 7 7 5 5 5 1 6 4 1 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S . H . I . N .

ADRESSE (voie) 50 BOULEVARD VICTOR HUGO

CODE POSTAL 06000

VILLE NICE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 10

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 26678

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 78

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 32002

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SRL Dénomination SOPATEL

N° SIREN (si société établie en France) 9 6 4 8 0 3 2 9 0 % de détention 38,74 Nb de parts ou actions 22731

Adresse : N° 50 Voie BOULEVARD VICTOR HUGO

Code Postal 06000

Commune NICE

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique TSCHANN Prénom(s) JEAN MARIE

Nom marital % de détention 15,95 Nb de parts ou actions 9361

Naissance : Date 01081944 N° Département 06 Commune NICE Pays FR

Adresse : N° 25 Voie RUE GOUNOD

Code Postal 06000

Commune NICE

Pays FR

Titre (2) MME Nom patronymique TSCHANN Prénom(s) SYLVIE

Nom marital ROCKMORE % de détention 11,93 Nb de parts ou actions 7001

Naissance : Date 13111945 N° Département 06 Commune NICE Pays FR

Adresse : N° 35 Voie AVENUE MARECHAL FOCH

Code Postal 06000

Commune NICE

Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 7 7 5 5 5 1 6 4 1 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S . H . I . N .

ADRESSE (voie) 50 BOULEVARD VICTOR HUGO

CODE POSTAL 06000 VILLE NICE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2023

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
S . H . I . N . 50 BOULEVARD VICTOR HUGO 06000 NICE FRANCE		50 BOULEVARD VICTOR HUGO 06000 NICE	
SIRET 77555164100019			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées Hôtellerie Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 % 48 155

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF <input checked="" type="checkbox"/>	Nom et adresse du prestataire SA PROWARE
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
<i>Tél :</i>	<i>Tél :</i>
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 16052023 Lieu : NICE Qualité : DIRECTEUR GENERAL Nom du signataire : M TSCHANN HENRI

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2023)

Si déposé néant, cochez la case :

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				<i>Total (a à h)</i>			
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit						
	1	2	3	4	Montant des sommes versées :		7
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
				5	6	7	8
K DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)						
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)						
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %		à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
MVLT réalisée au cours de l'exercice							
MVLT restant à reporter							
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

**DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE 01012022 ET CLOS LE 31122022

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Adresse de la direction	Ancienne adresse en cas de changement
Société anonyme S . H . I . N . 50 BOULEVARD VICTOR HUGO 06000 NICE	

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A , le 16052023

Signature,

Nom et qualité du signataire

M TSCHANN Henri



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

2059-H-SD
(01-2023)



OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT A CERTAINS CONTRIBUABLES (2)
RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL

N° de dépôt

Néant

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE (2)

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE (2)

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

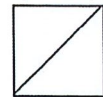
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Il s'agit des personnes physiques ou personnes morales ou groupements de droit ou de fait dont le chiffre d'affaires hors taxe ou le total de l'actif brut figurant au bilan est supérieur ou égal à 400 millions d'euros ;



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

2059-I-SD

(01-2023)



(1)

OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT A CERTAINS CONTRIBUABLES (2)
RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

*

N° de dépôt

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE (2)

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT A PLUS DE 50 % PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE (2)

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
- (2) Il s'agit des personnes physiques ou personnes morales ou groupements de droit ou de fait dont le chiffre d'affaires hors taxe ou le total de l'actif brut figurant au bilan est supérieur ou égal à 400 millions d'euros ;



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice

Désignation de l'entreprise S . H . I . N .
 Adresse 50 BOULEVARD VICTOR HUGO 06000 NICE

du 01012022
 au 31122022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	M TSCHANN HENRI PAUL DIRECTEUR GENERAL				4 ALLEE DE LA REINE 06000 NICE			
2	MME BRIX MYLENE D.A.F.				272 CHEMIN DU FRAISSE 83440 FAYENCE			
3	MME TSCHANN MARION DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE				4 ALLE DE LA REINE 06000 NICE			
4	M FARNETTI MAURO RESPONSABLE RECEPTION				38 RUE AUGUSTE GAL 06300 NICE			
5	M TSCHANN MICHEL HENRI PRESIDENT				37 RUE DE FRANCE 06000 NICE			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ②)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑥)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑦)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	98 252			98 252				98 252
2	70 935			70 935				70 935
3	66 454			66 454				66 454
4	48 017			48 017				48 017
5	47 667			47 667				47 667
6								
7								
8								
9								
10								
**	331 325			331 325				331 325

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	58
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	3 042
Totaux	3 100

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice 2022 (total col. 9 + total col. 10) ①	334 425	- de l'exercice 2022 ①	
- de l'exercice précédent ①	319 907	- de l'exercice précédent ①	
Nom et qualité du signataire M TSCHANN HENRI DIRECTEUR GENERAL		À NICE, le 16052023 Signature,	